

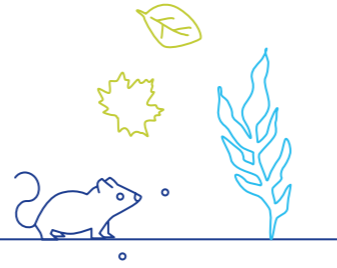


Nature en ville

pour l'adaptation au changement climatique

Guide pratique pour l'organisation d'ateliers élus-techniciens





Pourquoi ce guide pratique ?

Le changement climatique constitue l'un des défis majeurs de notre siècle. Il impacte d'ores et déjà nos vies au quotidien : pics de chaleur estivaux, fréquence et violence des catastrophes naturelles, sécheresses, propagation de maladies, dégradation de la qualité de l'air...

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des régions françaises les plus exposées à ces dérèglements climatiques. En première ligne, ses villes et espaces métropolitains. Combinés à l'artificialisation des sols et la concentration des activités humaines, les impacts du changement climatique sont en effet exacerbés en milieu urbain. L'adaptation des villes est donc un enjeu prioritaire pour assurer leur résilience dans les années à venir.

Comment dès lors mobiliser les élus et les techniciens sur ces enjeux d'adaptation de la ville aux changements climatiques ? Comment inscrire et traduire les éléments de nature en ville nécessaires à l'équilibre, dans les documents d'urbanisme élaborés aujourd'hui et qui vont régir la ville pour les prochaines années ?

La capacité des collectivités et porteurs de projets de renouvellement urbain à impliquer sur ces questions les élus, les techniciens, les concepteurs et réalisateurs de la ville est l'une des clés fondamentales de leur succès. Encore faut-il pouvoir et savoir créer les espaces d'échange et de travail collectif propices à cette collaboration.

C'est dans ce contexte que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le concours de l'Agence SENNSE et le bureau d'étude Culture Couleur, a développé des ateliers élus-techniciens.

Ces ateliers ont pour objectifs de :

- **FAVORISER** la prise en compte des enjeux climatiques ;
- **ENCOURAGER** les prescriptions dans les documents d'urbanismes ;
- **AMÉLIORER** les projets urbains sur la question de la nature en ville et de l'adaptation aux changements climatiques par la prise en compte des usages citoyens.

Pourquoi et comment mettre en place des ateliers élus techniciens sur un projet d'aménagement urbain ou sur l'élaboration de documents de planification ? Comment s'organise et se déroule un atelier ? Quels bénéfices pour le projet ?

Ce guide pratique vous propose des méthodes d'animation en vue de diffuser les concepts et accompagner la concrétisation de la nature en ville.

Il vous guidera dans l'identification des projets urbains ou le choix des documents d'urbanismes que vous souhaiteriez voir accompagnés, et vous fournira toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre d'ateliers élus techniciens : conception pédagogique et logistique, méthodes d'animation, valorisation et exploitation de la dynamique collaborative enclenchée...



À qui ce guide s'adresse-t-il ?

Vous êtes élu, technicien, ou en responsabilité d'un projet d'aménagement urbain. Vous souhaitez intégrer les processus favorables à plus et mieux de nature en ville, car vous en avez saisi les enjeux.

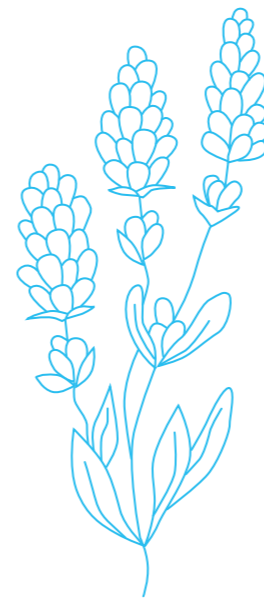
Nous sommes à votre disposition pour le faciliter, pour vous y aider, en mobilisant ensemble les acteurs et les ressources nécessaires.

Contexte des ateliers : le projet Nature For City LIFE

Les ateliers s'inscrivent dans le projet Nature For City LIFE, projet plus large de sensibilisation et de formation à la nature en ville comme facteur de résilience au changement climatique. Ce projet, porté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec les Métropoles Aix Marseille Provence, Toulon Provence Méditerranée et Nice Côte d'Azur, la ville de Marseille, Aix Marseille Université, l'association de surveillance de la qualité de l'air AtmoSud et le Bureau des Guides du GR 2013, vise à renforcer l'adaptation des espaces urbains aux impacts du changement climatique grâce au développement et à la valorisation de la nature en ville.

Il s'agit de sensibiliser, informer, former les citoyens, élus, techniciens et l'ensemble des acteurs de la ville pour plus et mieux d'intégration de la nature en milieu urbain, notamment dans les documents de planification et les projets d'aménagement urbains.

Ce projet et ses ateliers sont financés dans le cadre du Programme LIFE de l'Union Européenne.





Sommaire

1



**Promouvoir la nature en ville,
pour quoi faire ?**

6

2

**Les ateliers élus-techniciens :
mode d'emploi**

9

- Objectifs des ateliers 10
- Méthode - Un travail en 4 temps 10
- Quelques exemples d'ateliers
élus-techniciens 14

ANNEXES

19

- Fiche type : définition d'un atelier 20
- Fiche type : préparation de salle d'atelier 21
- Extrait de restitution d'atelier élus-techniciens :
exemple de Miramas 22



INTRODUCTION

1 Promouvoir la nature en ville, pour quoi faire ?

Certains y voient un prétexte politique, d'autres un caprice à la mode, d'autres encore un simple ornement...

La nature en ville n'est rien de moins qu'une condition primordiale pour préserver la capacité de notre forte densité de population à vivre en ville.

Dans le contexte du changement climatique, la prise de conscience, par le grand public comme par les décideurs, de l'importance de la nature dans les espaces urbains est un enjeu capital.

Organisée ou sauvage, la nature prend rapidement place dans chaque parcelle de nos villes, elle se constitue de l'immense variété des éléments naturels (air, eau, minéral, végétal, animal) qui sont, ou qui pourraient être, présents dans l'espace civilisé et habité et les espaces urbains...

POURQUOI NOUS Y INTÉRESSER ?

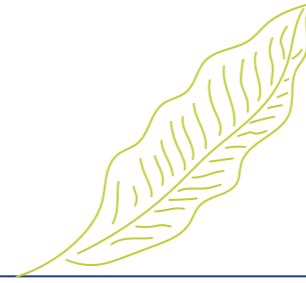
La nature rend des services essentiels aux habitants des villes, des services qualifiés d'« éco systémiques ».

Le terme de nature déclenche immédiatement à l'esprit une image peuplée d'arbres, de feuillages, d'herbes et de fleurs.

Si cette présence verte est déterminante, elle n'est pas exclusive, il faut la penser et la gérer dans toutes ses composantes.

Le végétal rafraîchit l'atmosphère et crée de l'ombrage, propice dans la lutte contre les îlots de chaleur ; le végétal régénère l'oxygène par son action de photosynthèse, absorbe des polluants et adoucit l'ambiance sonore.

C'est toute la question de la **TRAME VERTE** qu'il faut réinstaller au sein des villes afin que, par proximités successives, de quelques mètres en quelques



dizaines de mètres de distance, il soit assuré un corridor végétal. Il va ainsi supporter une active circulation des insectes, des petits animaux, d'une biodiversité nécessaire, par la pollinisation, par les cycles de prédation, de reproduction, les connexions entre l'aérien et le souterrain, toutes interactions essentielles à garantir un bon équilibre du cadre vital.

Cette question de la trame verte rejoint celle de la question de la place de l'eau en zone urbaine, la **TRAME BLEUE**.

Il y a à réfléchir à une autre organisation de l'espace dans une logique de circulation, de stockage, d'évacuation et d'usage de l'eau sous toutes ses formes. Il convient également de prendre en compte l'eau comme élément de rafraîchissement de l'air : l'eau est une ressource vivante et précieuse qui devra jouer son rôle lorsque les températures augmenteront.

La couverture des sols par des revêtements choisis pour leur imperméabilité (bétons, bitumes, pavés...), certes performants en voirie, empêchent, par ailleurs, les sols de respirer et de jouer leur rôle naturel d'éponge lors des événements pluvieux. L'eau de pluie qui peut être une ressource importante pour la nature en ville est pourtant perçue et gérée comme un facteur de risque.

Le sol lui-même est le motif d'un troisième concept-clef de la nature en ville, la **TRAME BRUNE**.

C'est le sol nourricier, la ressource en terre, qui permet aux micro-organismes, aux minéraux, aux vers de terre et autres fertilisants naturels d'accueillir une œuvre symbiotique pour que les sols soient vivants et fertiles. Pour cela, il faut dépolluer les surfaces découvertes lors des reconversions de sites, éviter les nouvelles pollutions et limiter les revêtements susceptibles d'entraîner

avec l'eau qui les traverse un ensemble de résidus toxiques.

Un sol de qualité et moins recouvert détermine la faculté de la végétation plantée à pousser dans de bonnes conditions. Mais aussi celle de déployer une agriculture urbaine, professionnelle ou citoyenne, dont dépend une forme d'autonomie alimentaire, partielle mais indispensable, dans les villes.

Quantité et qualité végétale de la trame verte et vitalité de la trame brune s'appuient également sur une autre trame, sans couleur cette fois, la **TRAME NOIRE**. Il s'agit de celle qui invisiblement, doit permettre d'offrir les conditions d'obscurité nocturne dont ont besoin un grand nombre d'espèces animales mais aussi végétales pour se déplacer, se reproduire et interagir normalement, au rythme naturel diurne/nocturne. L'éclairage urbain fixe ou mobile entraîne un phénomène de pollution lumineuse dont l'impact sur le potentiel de biodiversité est désormais connu.

Au-delà des éléments naturels, d'autres supports peuvent être vecteurs de nature en ville. Ainsi en est-il de tout ce que peut englober la notion d'architecture bioclimatique : le choix des matériaux employés (sains ou polluants, coûteux ou non en carbone à la fabrication, à recycler ou à réemployer, etc.), de leur inertie thermique et albédo, les logiques de mode constructif (orientation des immeubles, isolation, gestion du pluvial de toiture et son usage). Il en est de même dans les projets d'aménagement en phase conception et réalisation sur la place donnée, laissée à la nature, l'équilibre entre le vide et le plein, le vert, le bleu, le brun, le noir ...et le gris.

TRAME VERTE



TRAME BLEUE



TRAME BRUNE



TRAME NOIRE





Enfin, la nature en ville rend des services qui procurent aux HUMAINS d'autres bénéfices d'ordre physique, psychique et social.

La qualité de l'air et les espaces naturels offerts à la pratique sportive ont un impact direct sur la santé. Au sens physique, mais aussi sur la santé mentale, grâce au bien-être, à la détente, à l'esthétique et à un environnement végétal qui aide à évacuer le stress et à dénouer les tensions.

C'est ce caractère apaisant, mais également la fonction d'espace de rencontres et de mixité sociale, qui peut avoir un effet sur la qualité des relations humaines dans la ville, cultiver la civilité et favoriser le sentiment de sécurité.

Finalement, lorsqu'il est prévu de végétaliser et de rendre esthétique et agréable à vivre une zone urbaine, cela a une influence sur son attractivité, donc sur son potentiel d'échanges culturels et de santé économique.

COMMENT FAIRE ?

Ces trames à concevoir ou à consolider ont une fonction écologique, économique et sociétale.

Les lois (Grenelle 1 2009, Grenelle 2 2010, ALUR 2014, NOTRe 2015,...) autorisent et même enjoignent les collectivités à s'emparer de ces enjeux.

Les documents de planification et d'urbanisme comme le SRADDET, les SCOT, les PLU, etc. ouvrent des opportunités sur lesquelles il est possible de s'appuyer.

Les projets urbains élaborés de nos jours façonnent les espaces à moyen et long termes.

Ils constituent un point d'appui majeur pour faire aujourd'hui, mieux de nature dans et pour les villes de demain.



2 Les ateliers élus - techniciens : mode d'emploi

Le projet Nature For City LIFE comporte un objectif fort d'implication des élus et des techniciens sur l'intégration, dans les documents de planification et d'urbanisme, des enjeux liés à la nature en ville comme facteur de résilience face aux changements climatiques.

Il est prévu d'organiser des ateliers élus-techniciens pour les faire partager et co-construire de manière transversale (transversalité thématique et organisationnelle) sur des documents de planification et d'urbanisme : PLUi (Plans locaux d'urbanisme intercommunaux), PCAET (plans climat air énergie territoriaux), des SCOT (schémas de cohérence Territoriaux), Agenda 21, etc. Ces ateliers sont organisés soit à l'échelle métropolitaine soit à une échelle infra : conseils de territoire sur AMP, communes, etc.

Le choix de l'échelle territoriale des ateliers est fixé en partenariat étroit avec les services des collectivités partenaires du projet.

Selon les besoins des collectivités, des ateliers élus-techniciens pourront être également organisés sur des projets d'aménagement.

La Région a recruté un prestataire : l'agence SENNSE, associée au Bureau d'Etudes ancré localement Culture Couleur, pour organiser et animer ces ateliers sur une période de 4 ans (sept 2018 - août 2022).

OBJECTIFS DES ATELIERS

Les ateliers élus-techniciens visent à :

- **SENSIBILISER** élus et techniciens au thème de la «nature en ville» et faire émerger une prise de conscience collective ;
- **FAVORISER** la prise en compte des enjeux climatiques et encourager les prescriptions dans le cycle de travail et nourrir les documents cibles ;
- **AMÉLIORER** les projets urbains sur la question de la nature en ville et de l'adaptation aux changements climatiques ;
- **PERMETTRE** une expression croisée de la parole et des compétences ;
- **DÉCLOISONNER** les approches sectorielles, intégrer la gestion des projets le plus en amont ;
- **INTÉGRER** les pratiques de la participation par les équipes de projets urbains le plus en amont possible ;
- **ENCOURAGER** l'expression grâce à des pratiques pédagogiques et facilitatrices ;
- **CRÉER** du lien entre les porteurs de projets (élus, techniciens) et les citoyens, en fédérant sur la thématique de la nature en ville pour l'adaptation au changement climatique.

MÉTHODE

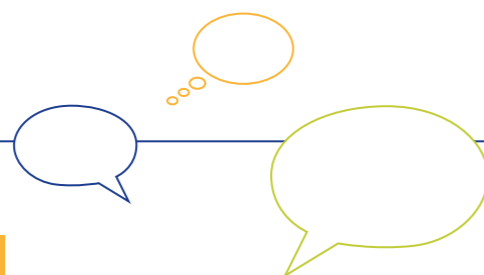
En amont de l'intervention du bureau d'études, un travail préalable est mené par l'équipe projet Nature For City LIFE de la Région avec les services concernés de la collectivité afin de partager les objectifs du projet Nature For City LIFE et prédéfinir les enjeux de l'atelier à organiser, dans une logique de cohérence avec l'avancement du projet urbain.

Le bureau d'études agit en connaissance du contexte et des enjeux. En préparation d'une intervention, les éléments de contexte sont étudiés et les acteurs concernés sont identifiés avec la ou les collectivité(s) commanditaire(s).

En tant qu'expert de la facilitation des temps collectifs, il s'appuie sur une philosophie d'animation adaptée à tous les profils de participants et basée sur 4 fondements :

- Pédagogie de projet
- Accompagnement au changement
- Animation de dynamiques participatives
- Co-construction

Ses savoir-faire en médiation culturelle et en facilitation permettent de soutenir l'appropriation des thèmes et sujets de travail par les participants pour nourrir ensuite des pistes de solutions. Les outils et séquences pédagogiques spécifiquement développés au cours du projet Nature For City LIFE seront mis à disposition de ces animations. Par ailleurs, l'expression libre et authentique de chacun des participants sera favorisée par l'approche de type « Intelligence Collective » mise en œuvre dans les ateliers.





La Région



La/les collectivités concernées



Le bureau d'études Sennse/culture couleur

UN TRAVAIL EN QUATRE TEMPS

1^{ER} TEMPS Définition des objectifs et des cibles de l'atelier

Identifier le projet Nature For City Life et ses caractéristiques, le thème et le degré d'ambition notamment le nombre d'ateliers pressentis, la nature des travaux à mener, les parties prenantes à réunir et les objectifs à atteindre.

QUI FAIT QUOI?

— **IDENTIFIE ET MOBILISE** les personnes impliquées dans leurs différents services, le cas échéant, afin de connaître l'ensemble des enjeux dès le début de la démarche.

— **INDIQUE** les moyens mobilisables (nombre d'ateliers, de consultants) pour le projet étudié au regard de l'ambition définie et des volumes disponibles.

L'ensemble des participants valide les objectifs et identifie les parties prenantes et invités et décide du mode de mobilisation à mettre en œuvre :

Au regard des enjeux, objectifs et publics ciblés, le bureau d'études Sennse /culture couleur propose et le groupe valide le principe général d'animation.



- **ÉLABORE** un format et un séquençage d'animation adaptés ;
- **ORGANISE** le travail préalable aux ateliers ;
- **DÉFINIT** des modes de valorisation et de communication des résultats d'ateliers.

2^E TEMPS — en parallèle Définition du format participatif

Définir les méthodes d'animation participative adaptées au projet en fonction des livrables attendus et en cohérence avec ses antécédents ou contraintes de communication.

QUI FAIT QUOI?



- **PRODUIT** un déroulé selon le format : 0,5 jour, 1 jour, 1,5 jour ou 2 jours ;
- **ARTICULE** les séquences du déroulé en alternant des temps d'assimilation, de production et de restitution ;
- **PRÉPARE** et réalise des supports pédagogiques de présentation des thèmes et d'animation ;

Le cas échéant, se coordonne avec d'autres intervenants du projet concernés par l'atelier.

Une fiche de définition d'atelier et, le cas échéant, une fiche de préparation de salle sont produites (cf annexe) et permettent de garder une trace des rôles et responsabilités de chacun. La/les collectivité(s) concernée(s) ainsi que la Région ne sont pas mobilisées sur cette phase.

Mobilisation des participants

Organiser et mettre en œuvre la démarche de communication, depuis l'élaboration de l'affiche, invitation et save the date, à la diffusion sur supports adaptés et relances. Selon le type d'atelier, une inscription préalable peut être nécessaire.

QUI FAIT QUOI?



FOURNIT une trame d'invitation et vérifie le respect des obligations de communication au regard des projets européens.



La Région



La/les collectivités concernées



Le bureau d'études Sennse/culture couleur

— **ÉLABORE ET DIFFUSE** les outils de communication prévus pour l'atelier et centralise les inscriptions le cas échéant.

— **ÉMET** un avis sur les outils proposés au regard de l'efficacité à toucher les cibles.

3^E TEMPS Animation de l'atelier

Conduire la réalisation et l'animation d'ateliers en vue de :

- Faire évoluer les représentations des participants sur la nature en ville ;
- Faciliter l'appropriation des enjeux liés à Nature For City LIFE dans le cadre du projet urbain ou du document de planification étudié ;
- Faciliter l'expression des participants ; guider la production des éléments attendus.

QUI FAIT QUOI?

— **MET** à disposition les locaux, modalités éventuelles de réception (pauses, collations le cas échéant) et autres dispositions logistiques ou d'équipement.

— **MET** à disposition les outils communs du projet Nature For City LIFE (plaquettes, kakémonos, fiches de préparation, d'émargement, ...)

— **PREND** en charge l'organisation, la conception des supports de travail et l'animation de l'atelier : Vérifie les conditions matérielles et logistiques avant le démarrage de chaque atelier (cf. fiche procédure « préparation salle ») ; gère l'accueil et l'émargement ; prend les notes ; anime/modère les échanges ; maîtrise le timing, gérer les apartés et les imprévus.

4^E TEMPS Synthèse et valorisation

À l'issue de chaque atelier, est prévue une restitution des échanges à la Région et aux maîtres d'ouvrages du projet concernés visant à :

- Valoriser l'implication des participants ;
- Capitaliser les propositions émergentes des ateliers pour faciliter leur inscription dans le projet urbain ou le document d'urbanisme ;
- Exploiter l'expérience pour la suite du processus tant à l'échelle des projets qu'à l'échelle du projet Nature For City LIFE ;
- Partager et capitaliser l'expérience avec les partenaires : site internet du projet Nature For City LIFE, kit de communication à l'issue du projet et fiches de retour d'expérience.

Des captations de moments vécus peuvent être réalisées (photos, sons, verbatim anonymés) afin de créer une culture commune des participants, permettant une meilleure implication lors d'ateliers successifs sur un même projet urbain.

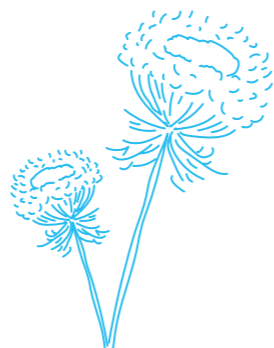
QUI FAIT QUOI?

— **PREND** en charge la captation des éléments durant l'atelier, l'analyse et la mise en forme de la restitution et la transmet à la Région (cf. annexe extraits de restitutions).

— **DIFFUSE** aux collectivités concernées lesquelles transmettent, le cas échéant, aux partenaires et ou participants.



POUR RAPPEL, PUBLIC CIBLE : les acteurs publics et certains acteurs privés concernés par le projet d'aménagement urbain, experts ou partenaires, de la sphère socio économique ou universitaire qui peuvent également participer en vue de faire bénéficier le processus de leur expérience et nourrir les travaux. La participation des élus au processus sera recherchée.



QUELQUES EXEMPLES D'ATELIERS ÉLUS - TECHNICIENS

Le type d'animation à privilégier dépendra principalement de l'objectif visé et du type/nombre de participants attendus.

ATELIER DE PRODUCTION DE CONTENU

OBJECTIFS

- Expression du constat
- Analyse des causes
- Recherche de solutions

MÉTHODE

Travail sur thème en sous-groupe

Cette méthode s'applique à des projets ayant un objectif d'aboutissement concret.

Elle requiert un temps suffisant pour générer des contenus dignes d'intérêt, c'est-à-dire la formulation d'idées construites et suffisamment rédigées ou argumentées pour être ré-exploitable.



ATELIER D'ACCULTURATION ET INTELLIGENCE COLLECTIVE

OBJECTIFS

- Faire évoluer les représentations de la nature en ville comme élément d'adaptation au changement climatique ;
- Recueillir les outils et méthodes préconisés par les aménageurs dans le sud de la France pour construire une ville méditerranéenne durable, adaptative aux changements climatiques ;
- Faire partager aux acteurs de l'aménagement local une culture et une ambition communes et rendre possible leur mise en œuvre sur les futurs projets de la ville et de la métropole.

MÉTHODE

Adaptée à un groupe étendu de professionnels (élus, techniciens, professions concernées) de 50 à 100 personnes, afin d'enrichir les points de vue et partager les représentations, d'identifier des solutions réalistes et adaptées au climat méditerranéen de demain.

La partie « world café » est une animation qui permet l'expression de chacun sur un sujet/projet donné pour construire une vision commune.



ATELIER DE SENSIBILISATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS PAR LA BALADE CONTÉE

Ces ateliers balades contées s'appliquent à des projets recherchant l'implication des acteurs dans la durée et éventuellement la participation des habitants ensuite.

OBJECTIFS

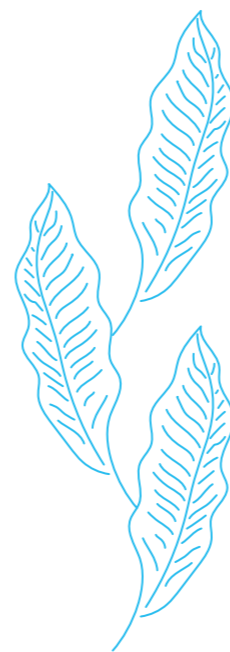
- Faire s'exprimer les réticences au sujet de la nature en ville, exprimer les éléments à confronter ;
- Accompagner l'évolution culturelle / faire les liens avec la citoyenneté / faciliter l'appropriation des éléments d'aménagement ;
- Le cas échéant, préparer des parcours et contenus de balades contées à reproduire avec des habitants.

MÉTHODE

Questionner les représentations « en marchant » en sollicitant l'intelligence émotionnelle, l'expérience mémorielle et l'expertise technique.

Par la mise en mouvement physique, le questionnement, l'apport de connaissance et une sollicitation multisensorielle, cette méthode permet de faire bouger les participants dans leurs représentations.

Un atelier en salle (qui suivra éventuellement) permet à froid d'ancrer la prise de conscience et d'enclencher une phase de concrétisation, soit un travail sur le changement de ses pratiques ou sur la projection dans un projet d'aménagement.



Les ateliers élus – techniciens : en image



ANNEXES

FICHE TYPE de définition d'un atelier (ou d'une série d'ateliers)

DÉFINITION D'ATELIER À DÉFINIR PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE

OÙ
Territoire
Lieu de déroulement

QUOI
Projet / Thème

POURQUOI
Objectifs, utilité de l'atelier dans la stratégie d'animation Nature For City Life :
sensibiliser à un thème ?
s'approprier des concepts ?
contribuer à une réflexion et exprimer des propositions concrètes ?
valider ou préparer une étape décisionnelle ?

QUI AVEC QUI
Public ciblé :
nombre et typologie des participants visés
points de vigilance

Interlocuteurs Référents :
Pour Région :
Pour le local :
politique :
technique :
responsable de fournir le fichier d'invités (a minima Prénom / NOM / @mail /
structure / fonction ou qualité / tél si possible - format tableau Word ou Excel):

DÉFINITION D'ATELIER À DÉFINIR ENSEMBLE

COMBIEN
1. Nombre et Durée des ateliers :
(nous pourrons faire des propositions en fonction de l'objectif)
2. Réunion(s) de préparation

QUAND
Période(s) Date(s) prévisionnelle(s)

COMMENT
1. Méthodes d'animation
2. Déroulé des séquences



FICHE TYPE de préparation de salle

PRÉPARATION DE LA SALLE

légende :

- préparation de la salle par les soins de l'organisateur
- ✓ apporté par l'animateur

SALLES

- ESPACE PRINCIPAL tous ensemble
- ESPACE ANNEXE travaux en sous-groupes sans nécessité de transporter le mobilier
- ESPACE DISCUSSION CONVIVIALITÉ

MOBILIER

- chaises mobiles et détachables x nbre participants + nbre organisateurs + animateurs
- tables mobiles et détachables
- 2 dessertes : 1 pour doc + 1 pour matériel d'animation
- 1 desserte pause café / convivialité

MATÉRIEL SELON NÉCESSITÉ

- VIDÉO PROJECTEUR
- enceintes son si nécessaire (ex. passage vidéos)
- écran ou écran rétroéclairé (type TV) de grand format
- MULTIPRISE
- RALLONGE
- CONNEXION WIFI OU CABLE ETHERNET + CODE
- ✓ connecteur MAC
- ✓ appareil photo/smartphone

FOURNITURES

- paperboard avec recharge papier
- feutres x4 couleurs en état ou système équivalent
- feuilles A4 et A3 vierges
- poubelle, sac poubelle
- ✓ supports d'animation et matériels pédagogiques
- ✓ supports d'évaluation

DOCUMENTS

- logo kakémono
- documentation LIFE
- fiches émargement si nécessaire

CONFORT

- bouteille d'eau/pause café
- organisation pause repas si une journée et plus ?

AUTRES DIVERS À PRÉCISER



RESTITUTION Extraits du Séminaire de Miramas le 25 Juin 2019




JEUDI 25 AVRIL
 À PARTIR DE 9H
 SALLE DES FÊTES TRISTANI
 MIRAMAS

ET SI NOUS CONSTRUISONS ENSEMBLE LA VILLE MEDITERRANEENNE DE DEMAIN ?


SÉMINAIRE RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS, ÉLUS ET TECHNICIENS DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN




culture couleur | sennse | 1 | 20190425



SUITE DU SECOND TEMPS DE LA JOURNÉE :
 RESTITUTION DU WORLD CAFE :
 PRINCIPAUX PARTAGES ET POINTS SAILLANTS EXPRIMÉS PAR LES ACTEURS DE LA JOURNÉE




THEME 1 - ECOCONSTRUCTION & ECOMATERIAUX
 Témoin : Thibault Chevillet, OASIS

QUELS ENJEUX / MÉTHODES / PRÉCONISATIONS ONT ÉTÉ PROPOSÉS SUR CE THEME ?

Surprenant, les groupes ont peu abordé la question technique !
 Les participants ont :

- IDENTIFIE DES MATERIAUX :** Biosourcés : (bois, paille, chanvre...), Géosourcés (terre crue, pierre, chaux...) ou réemployés (agrégats bétons, bitume -cf gr2)
 - ⇒ Avantages reconnus par tous : thermique, sanitaire, ressenti agréable impact carbone...
 - ⇒ Pourquoi ne sont-ils pas utilisés matériaux réemployés voir table 2
- IDENTIFIE DES FREINS & PROPOSE DES SOLUTIONS :**
 - Freins normatifs :** Avis techniques ou normes, assurances, autorisations
 - ⇒ SOLUTIONS
Un seul avis technique sur un projet à grande échelle (partage du coût technique)
Faire évoluer les règles d'urbanisme
Développer la formation aux règles de l'art avec ces nouveaux matériaux !
 - Frein culturel :** Manque de compétences, Peur de matériaux perçus comme nouveaux (bois, terre, nouveau !!)...par rapport au béton
 - ⇒ SOLUTIONS
Formation, pédagogie, à l'école du plus petit âge aux formations professionnelles
Habitats passifs le deviennent réellement
 - Frein économique :** Surcoût, notamment car nouvelles filières non structurées (ex : filière pâte de riz ») ; Lobbys économiques, culture du béton, qui freine les solutions alternatives
 - ⇒ SOLUTIONS
Besoin de prototyper
Besoin d'expérience concrète à coûts partagés, Habitat participatif ou auto-construit
Réduction des marges des acteurs privés ? / Montages financiers
Approche du coût global : construction, fonctionnement et démontage

« Des questions techniques qui semblent requérir des volontés politiques ... »



culture couleur | sennse | 5 | 20190425



NATURE FOR CITY LIFE

nature ta ville !

Ce projet est financé avec la contribution du programme LIFE de l'Union Européenne.



UNE ÉQUIPE PROJET À VOTRE ÉCOUTE

RÉGION SUD

**Direction de la Biodiversité et de la Mer
Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux :**
Anais LOZANO • Karin SANTELLI

Direction de la Transition Energétique et des Territoires
Marie-Caroline VALLON



EN SAVOIR PLUS
<http://www.nature4citylife.eu/>

CONTACT
nature4citylife@maregionsud.fr